



SOCIETE IMMOBILIERE PICARDE
ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT
13 Place d'Aguesseau - B.P. 0511
80005 AMIENS cédex 1



PICARDIE MARITIME HABITAT
La Solution Coopérative
44, Place de la Libération
80100 ABBEVILLE
☐ 03 22 20 26 62 ☎ 03 22 20 26 69
☎ 03.22.80.40.49

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Mode de Consultation : Procédure adaptée de mise en concurrence pour marchés privés à passer avec **entreprise générale ou en groupement d'entreprises** dans les conditions prévues dans le règlement de consultation

Objet du marché : AMIENS Construction de 44 logements - Zac Paul Claudel
Tranche n°2 (Lot n°3-5) se décomposant comme suit :
Lot n°1 : Construction de 32 logements collectifs locatifs (SIP)
Lot n°2 : Construction de 12 logements individuels en accession à la propriété (PICARDIE MARITIME HABITAT)

Prestations divisées en corps d'état :

Prescriptions communes à tous les corps d'état
Fondations – Gros Œuvre – Enduits
Étanchéité
Menuiseries extérieures
Menuiseries intérieures
Serrurerie
Plâtrerie – Isolation
Carrelages – Faïences
Sols souples
Peintures
Voiries – Réseaux divers
Electricité courant fort / courant faible
Plomberie – Sanitaire
Chauffage - Ventilation

Caractéristique principales :

- **Options** : oui (*nb : les options sont autorisées avec mémoire technique sur tous les corps d'état avec une obligation de répondre aux conditions de base*)

L'offre de chaque entreprise devra porter sur **l'ensemble de l'opération (Lot n°1 + Lot n°2)**.
Toute offre incomplète sera éliminée.

La composition des dossiers d'offres et le respect des clauses du Règlement Particulier de Consultation seront rigoureusement vérifiés.

Délai d'exécution des travaux : les travaux seront exécutés dans un délai de 16 mois pour les **2** lots simultanément (y compris préparation du chantier : 1 mois, intempéries et congés payés).

Pièces à joindre impérativement à l'offre : Les candidats produiront les renseignements et documents énoncés dans le règlement de consultation en référence aux articles 17 et 18 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005.

Lieu où seront retirés les dossiers : Les dossiers sont disponibles :

↳ auprès des Etablissements PHOTOTECHNIC, 1 bis rue de la Vallée à AMIENS - B.P 43 (Tél. 03.22.71.19.50) à compter du **jeudi 08 avril 2010** ; ils seront remis contre un chèque, non restitué, libellé à l'ordre de PHOTOTECHNIC

↳ les dossiers peuvent également être téléchargés sur le site « SIPIMMO » Rubrique : Professionnel – Appel d'Offre en Cours, à compter du **lundi 12 avril 2010**.

Présentation des offres : Les offres seront présentées sous triple enveloppe, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de Consultation et devront parvenir à la SIP - A l'attention de Ludivine GUEUDET - 13 place d'Aguesseau, BP 511 à AMIENS (80005 Cedex 1) - en courrier recommandé avec accusé de réception ou être déposées à la même adresse contre décharge.

L'enveloppe extérieure devront porter la mention :

« OFFRE POUR la construction de 44 logements intermédiaires - Zac Paul Claudel – Tranche n°2 (Lot n°3-5) - **Lot n°1** : Construction de 32 logements collectifs locatifs (SIP) et **Lot n°2** : Construction de 12 logements individuels en accession à la propriété (PICARDIE MARITIME HABITAT) - » - NE PAS OUVRIR »

Date limite de remise des offres : **Lundi 17 mai 2010 à 16 heures 00, délai de rigueur.**

Critères de jugement des offres : a) Prix des prestations : 70 % de la note soit noté sur 14 pts
b) Organisation de chantier : 30 % de la note soit noté sur 6 pts

La note générale de chaque candidat sera égale à la somme des points obtenus soit 20 points.
(cf : selon les critères d'attribution rappelé au RPC)

Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre : 90 jours

Renseignements techniques : SIP – Renseignements techniques – Olivier QUERNEC ☎03 22 80 40 60 ✉ 03 22 80 40 19 ou auprès du Maître d'œuvre : **COLDEFY & Associés Architectes Urbanistes** ☎ 03 20 40 26 80 📠 03 20 12 91 01

Renseignements administratifs : SIP – Ludivine GUEUDET ☎03 22 80 40 51 ✉ 03 22 80 40 19

Date de l'envoi à la publication
Le 06 avril 2010
Le Président,
Claude LESCHAEVE

Date de l'envoi à la publication
Le 06 avril 2010
Le Président,
Bernard CHATAIN